

Swiss santé

Pour se soigner en toute liberté

- 7 Le forfait prévention santé :
Bénéficiez d'actes de dépistage ou préventifs,
non remboursés par la Sécurité sociale,
et pourtant très importants !

Votre forfait prévention santé prend en charge la moitié de vos dépenses de prévention, dans la limite d'un forfait annuel. Vous choisissez dans une liste, les actes les plus adaptés à votre situation personnelle.

Plus de 20 actes de prévention disponibles sur prescription

Exemples :

Médicaments antigrippaux (Tamiflu[®], Relenza[®]), substituts nicotiques, ainsi que Zyban[®] et Champix[®] pour arrêter de fumer : médicaments à prendre sous surveillance obligatoire de votre médecin, vaccin anti papilloma virus en prévention du cancer du col de l'utérus chez les jeunes femmes, consultations de diététique et Xénical[®] en traitement de l'obésité, antipaludéens pour vos voyages, housses de matelas et d'oreillers anti-acariens - prescrites et achetées en pharmacie- pour les personnes allergiques....

- 7 ou tout autre médicament de la même classe thérapeutique.

Liste exhaustive disponible sur simple demande à votre interlocuteur commercial.

- 7 L'option "garanties parcours de soins libre" :

Avec l'option "garanties parcours de soins libre", vous êtes remboursé même en cas de non respect du parcours de soins. En effet, en dehors de cette option et conformément à la législation en vigueur, les garanties Swiss santé ne peuvent pas rembourser, hors du parcours de soins, la diminution des remboursements par la Sécurité sociale, ni la majoration des honoraires autorisée pour les spécialistes.



Swiss santé > Les remboursements

Mod. 5060N / Conception - Rédaction - Marketing - Création graphique : PPARODIK® LE MARKETING PIGRES® - 03 20 99 11 99

Swiss santé

Avec Swiss santé, vous faites confiance à un spécialiste de l'assurance santé.

Une qualité reconnue ! Près de 90% des clients assurés par Swiss santé se déclarent *très satisfaits ou satisfaits* de leurs garanties et du service proposé et *plus de 86% se disent prêts à recommander l'assurance Swiss santé à leurs proches.**

Avec Swiss santé,
vous choisissez un service de qualité.
N'hésitez pas à consulter votre conseiller Swiss Life !

Votre interlocuteur commercial



www.swisslife.fr



SwissLife

SwissLife Prévoyance et Santé

Siège social :
86, boulevard Haussmann
75380 Paris cedex 08.

SA au capital de
€ 150.000.000.

Entreprise régie par le Code
des Assurances
322.215.021 RCS Paris

www.swisslife.fr

*Résultats enregistrés entre le 01.01.2005 et le 31.12.2006 auprès d'un échantillon de plus de 15 000 clients Swiss santé.

Assurance santé



SwissLife

Vivre ma santé
en toute sérénité !



Swiss santé
Les principales



Swiss santé

Des formules adaptées à tous vos besoins de santé.

Spécialistes, hospitalisation, soins dentaires, lunettes...

Les frais de soins pèsent fortement sur le budget d'une famille. Pour vous permettre d'assurer sereinement votre santé, Swiss santé vous propose un large choix de garanties couvrant l'ensemble des dépenses de soins.

Parmi les 7 formules principales, vous choisissez facilement celle qui convient le mieux à votre situation de famille, à votre âge et aux garanties correspondant à vos attentes et à vos habitudes médicales.



Swiss santé, la garantie d'un service de qualité

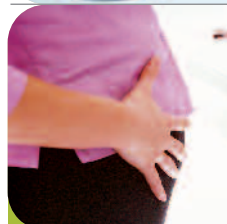


En 2006, les formules principales de Swiss santé ont obtenu, par B.V.Q.I., la certification au label "excell santé", reconnaissance officielle de leur engagement permanent à :

- > vous accompagner dans l'entretien de votre capital santé
- > vous donner accès à des réseaux de professionnels de santé partenaires, au niveau national
- > vous assurer en toute transparence.

Les formules principales

Souscription jusqu'à 65 ans sans questionnaire de santé jusqu'à la Principale 6



Hospitalisation

- > Frais de séjour | en secteur conventionné | en secteur non conventionné
- > Chirurgie / Anesthésie
- > Forfait hospitalier durée illimitée
- > Chambre particulière durée illimitée
- > Lit d'accompagnant pendant 15 jours
- > Transport du malade
- > Hospitalisation à domicile

Dentaire

- > Dentaire remboursé par la Sécurité sociale soins, prothèses, orthodontie
 - + Bonus fidélité : + 25% après 2 ans + 50% après 4 ans
- > Dentaire non remboursé par la Sécurité sociale y compris implantologie, prothèses, orthodontie, parodontologie
 - forfait/an/bénéficiaire
- > Plafond pour l'ensemble du poste dentaire/an/bénéficiaire 1^{ère} et 2^{ème} années années suivantes

Optique

- > Verres & montures + lentilles remboursées par la Sécurité sociale + forfait évolutif/an/bénéficiaire y compris pour lentilles non remboursées et chirurgie réfractive (myopie, hypermétropie, presbytie) 1^{ère} et 2^{ème} années après 2 ans après 4 ans
- > Forfait sup. pour corrections supérieures à 6 dioptries ou verres progressifs-multifocaux

Honoraires

- > Médecins, auxiliaires médicaux, laboratoires
- > Ostéopathes, chiropracteurs non remboursés par la S. sociale
 - 4 consultations maxi/an - par consultation
- > Actes de spécialités : ATM (actes techniques médicaux)
- > Imagerie, radiologie, échographie

Pharmacie

- > Médicaments remboursés par la Sécurité sociale
- > Vaccins non remboursés en recommandations générales du calendrier vaccinal (ex : grippe) Forfait/an/bénéficiaire

Prestations diverses

- > Cures thermales / Dépenses remboursées par la Sécurité sociale +Forfait/an/bénéficiaire
- > Prothèses & appareillage / Auditif, Orthopédique... + prothèses capillaires remb. par la S. sociale : forfait/an/bénéficiaire + appareils auditifs : forfait/an/bénéficiaire
- > Maternité
 - > Actes d'obstétrique
 - > Chambre particulière
 - > Forfait naissance-adoption/enfant

Prévention & Services

- > Forfait prévention santé / Prise en charge de dépenses de prévention non remboursées par la S. sociale : 50% des dépenses réalisées parmi une liste d'actes de prévention et dépistage à hauteur d'un forfait/an/bénéficiaire
- > RDV Pharmaceutique
- > Assistance au quotidien + Aide à la médiation*** en cas d'erreur ou de négligence médicale
- > Allocation obsèques*** Versement d'une allocation forfaitaire à hauteur d'un forfait/an/bénéficiaire

Option garanties parcours de soins libre***

Renfort optique- dentaire

- A> +25€ optique +25% dentaire remboursé
- B> +50€ optique +50% dentaire remboursé

Votre cotisation M : ___ ans Mme : ___ ans Nbre d'enfants : ___ Régime : ___ Régime : ___ Régime : ___

Prestations en pourcentage de la base de remboursement de la Sécurité sociale, y compris les remboursements du régime obligatoire, dans la limite des frais réellement engagés.
Dans tous les cas, la contribution forfaitaire de 1€ par acte médical reste à votre charge. En non conventionné, les prises en charge s'effectuent sur les bases de remboursement du secteur conventionné et la chambre particulière est limitée à 31€/jour (50€/jour en Principale 7)

* Souscription avec questionnaire de santé : garanties et tarifs sous réserve d'acceptation technique et médicale

** RDV accordé par les pharmaciens partenaires - Renseignements auprès de Carte Blanche

*** Hors Madelin

	Formule Principale 1	Formule Principale 2	Formule Principale 3	Formule Principale 4	Formule Principale 5	Formule Principale 6	Formule Principale 7*	
Hospitalisation	100 % 100 % 100 % Frais réels - - 100 % 100 %	100 % 100 % 150 % Frais réels Frais réels 20 € /jour 100 % 100 %	Frais réels 150 % 150 % Frais réels Frais réels 20 € /jour 100 % 125 %	Frais réels 200 % 200 % Frais réels Frais réels 20 € /jour 125 % 150 %	Frais réels 200 % 200 % Frais réels Frais réels 25 € /jour 150 % 175 %	Frais réels 250 % 250 % Frais réels Frais réels 30 € /jour 200 % 200 %	Frais réels 300 % 300 % Frais réels Frais réels 30 € /jour 300 % 300 %	Frais réels 300 % 300 % Frais réels Frais réels 30 € /jour 300 % 300 %
Dentaire	100 % 125 % 150 %	100 % 125 % 150 %	150 % 175 % 200 %	200 % 225 % 250 %	250 % 275 % 300 %	300 % 325 % 350 %	400 % 425 % 450 %	
Optique	100 % 50 € 75 € 100 €	100 % 90 € 115 € 140 €	150 % 130 € 155 € 180 €	200 % 155 € 180 € 205 €	250 % 175 € 200 € 225 €	300 % 200 € 225 € 250 €	400 % 300 € 325 € 350 €	
Honoraires	100 % 28 € 100 % 100 %	100 % 28 € 100 % 100 %	125 % 28 € 100 % 100 %	150 % 28 € 125 % 125 %	175 % 28 € 150 % 150 %	200 % 28 € 200 % 200 %	300 % 28 € 300 % 300 %	
Pharmacie	100 % 30 €	100 % 30 €	100 % 50 €	100 % 50 €	100 % 100 €	100 % 100 €	100 % 100 €	
Prestations diverses	100 % - 100 % - 100 % - -	100 % - 100 % - 100 % - -	100 % 130 € 100 % 50 € 155 € 150 % Frais réels 90 €	125 % 155 € 125 % 50 € 180 € 200 % Frais réels 175 €	150 % 175 € 150 % 100 € 200 € 200 % Frais réels 175 €	200 % 200 € 200 % 100 € 250 € 200 % Frais réels 175 €	300 % 250 € 300 % 100 € 325 € 300 % Frais réels 200 €	
Prévention & Services	100 €	100 €	100 €	100 €	150 €	150 €	150 €	
Remboursement d'une consultation à 10 € par an**								
oui								
500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	700 €	
-	-	-	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> oui	
<input type="checkbox"/> A-B	<input type="checkbox"/> A-B	<input type="checkbox"/> A-B	<input type="checkbox"/> A-B	<input type="checkbox"/> A-B	<input type="checkbox"/> A-B	<input type="checkbox"/> A-B	<input type="checkbox"/> A-B	

Swiss santé

*Des services
qui vous facilitent la vie*

- 7 **Remboursement direct sous 48 heures :** vous n'avez pas de décompte à envoyer, selon les accords de télétransmission existant avec votre Caisse d'Assurance Maladie.
- 7 **Paiement mensuel** des cotisations, *sans frais*.
- 7 **Une assistance complète :**
 - > **assistance au quotidien :** aide-ménagère, télévision en cas d'hospitalisation, école à domicile...(sous conditions).
 - > **aide à la médiation :** en cas d'erreur ou de négligence médicale, Swiss santé vous accompagne pour aboutir au meilleur compromis possible.

Swiss santé

*Carte Blanche :
un accompagnement
de qualité qui fait
la différence*

Avec *Carte Blanche*, vous bénéficiez de services performants auprès de plus de **51 000 professionnels de santé** partenaires accrédités, répondant à un certain nombre de critères objectifs.

Les services de Carte Blanche :

- 7 **la dispense d'avance de frais**, grâce au tiers payant pratiqué en cas d'hospitalisation, chez les pharmaciens, laboratoires, radiologues*, opticiens, chirurgiens-dentistes, kinésithérapeutes et audioprothésistes partenaires
- 7 **des engagements de qualité et de modération tarifaire** chez plus de 6 500 opticiens, près de 4 000 chirurgiens-dentistes et auprès des audioprothésistes, ostéopathes et diététiciens partenaires

Vous demeurez naturellement libre de consulter un professionnel de santé hors du réseau Carte Blanche, hors conditions spécifiques mentionnées ci-dessus.

- 7 **des informations prévention santé :** par téléphone, lettre d'information santé de Carte Blanche Asso, accès personnalisé au site d'information www.cartesblanchesante.com, accès à des **programmes de prévention** tel que coaching arrêt du tabac et possibilité d'exprimer vos attentes en matière de santé au travers d'enquêtes consommateurs.

* dans le cadre du parcours de soins coordonnés uniquement



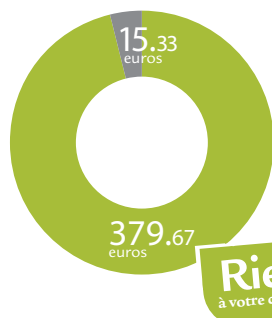
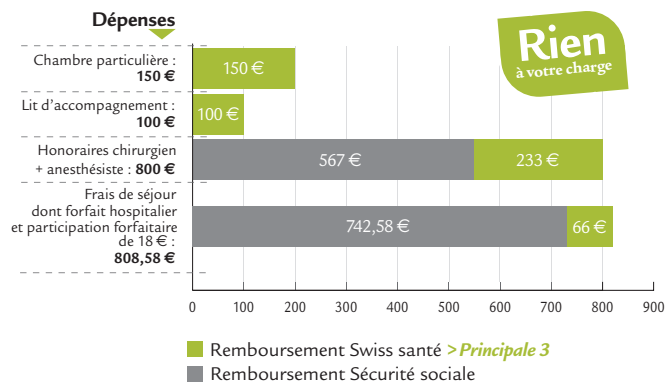
Swiss santé

L'assurance d'être vite et bien remboursé

À l'hôpital ou à la clinique

(dans le cadre du parcours de soins)

Séjour de 3 jours en établissement hospitalier conventionné pour une appendicectomie.

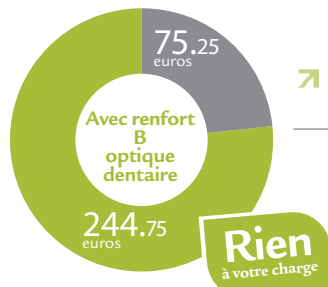


Chez l'opticien

Achat d'une paire de lunettes à verres progressifs : 395 €

- Remboursement Swiss santé > Principale 6
- Remboursement Sécurité sociale

Avec les bonus fidélité, après 4 ans, vous n'aurez rien à votre charge pour des lunettes coûtant jusqu'à 445 € (Principale 6).



Chez le dentiste

Pose d'une couronne : 320 €

- Remboursement Swiss santé > Principale 5
- Remboursement Sécurité sociale

Swiss santé

Des garanties complètes... et innovantes

Les formules principales de Swiss santé vous assurent :

- une **couverture immédiate** sans aucune attente :
 - > Dès signature de votre contrat, toutes vos dépenses de santé sont prises en charge (jusqu'à la formule Principale 6 incluse)
- **la prise en charge de nombreuses dépenses pour lesquelles la Sécurité sociale n'intervient pas** : forfait hospitalier, chambre particulière en cas d'hospitalisation, vaccins, lentilles, chirurgie réfractive, implants dentaires... (selon les formules)



Bonus fidélité :

augmentation des niveaux de remboursement en optique et dentaire après 2 et 4 ans d'assurance !

Et parce que votre santé passe aussi par votre bien-être :

- un forfait pour les consultations d'**ostéopathes** et de **chiropracteurs** (4 consultations/an),
- un forfait optique supplémentaire pour les fortes corrections ou les verres progressifs **-multifocaux**, plus coûteux (selon les formules),
- des **renforts optique-dentaire** en option,
- la prise en charge des **médicaments, même à vignette orange** très peu remboursés par la Sécurité sociale.

Et surtout parce que certaines dépenses sont indispensables, des forfaits supplémentaires pour :

- les perruques dans le cadre d'un traitement médical lourd,
- les appareils auditifs. (selon les formules)